



RÉGION ACADÉMIQUE  
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

**DIRECTION DES RELATIONS  
ET DES RESSOURCES HUMAINES**  
Direction des Personnels Enseignants

## **ARRETE PORTANT COMPOSITION DE LA CAPA DES PROFESSEURS D'ENSEIGNEMENT GENERAL DES COLLEGES**

**LE RECTEUR DE LA REGION ACADEMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE  
RECTEUR DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX  
CHANCELIER DES UNIVERSITES D'AQUITAINE**

VU la loi n° 83-634 du 13 Juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;  
VU la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;  
VU le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 relatif à l'organisation académique ;  
VU le décret n° 86-492 du 14 Mars 1986 modifié relatif au statut des professeurs d'enseignement général des collèges ;  
VU le décret du 25 juillet 2013 portant nomination de Monsieur Olivier DUGRIP, Recteur de l'académie de Bordeaux ;  
VU l'arrêté du 29 janvier 2016 portant nomination de Monsieur Laurent GERIN dans l'emploi de Secrétaire Général du Rectorat de l'académie de Bordeaux à compter du 8 février 2016 ;  
VU les résultats des élections aux commissions administratives paritaires académiques en date du 7 décembre 2018 ;

**- A R R E T E -**

**ARTICLE 1** : La composition de la commission administrative paritaire académique des **PROFESSEURS D'ENSEIGNEMENT GENERAL DES COLLEGES** est la suivante :

## **REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION :**

### **Membres titulaires :**

Madame Claude GAUDY, Secrétaire Générale adjointe, Directrice des Relations et des Ressources Humaines, Rectorat de Bordeaux,  
Monsieur Bruno FORESTIER, Inspecteur d'Académie - Inspecteur Pédagogique Régional.

### **Membres suppléants :**

Madame Magalie SABBAH, Directrice de la direction des personnels enseignants, Rectorat de Bordeaux,  
Monsieur Régis ALDAY, Chef de bureau de la Direction des personnels enseignants, Rectorat de Bordeaux.

## **REPRESENTANTS DU PERSONNEL :**

### **Membres titulaires :**

Monsieur Bruno LAULAN, collègue la Garosse de Saint-André de Cubzac,  
Monsieur Christian PECOSTE, collègue Joseph Kessel de Monflanquin.

### **Membres suppléants :**

Madame Marie-Paule MISTAUDY, collègue Pierre de Belleyme de Pauillac,  
Madame Sylvie BOMBEZIN, collègue Jean Auriac d'Arveyres.

**ARTICLE 2** : Monsieur le Secrétaire général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bordeaux, le 2 janvier 2019

  
Olivier DUGRIP